



Avis d'appel public à la concurrence

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN EMPLACEMENT APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC DESTINÉ A LA MISE EN PLACE D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE

Section I : Personne publique à qui appartient le domaine

Nom officiel : Commune de Sorgues

Section II : Objet de l'autorisation

Intitulé de l'autorisation : En application de l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, la présente procédure de sélection porte sur l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, relative à la mise en place et l'exploitation d'un distributeur automatique sis dans le hall du Pôle Culturel.

Objet : L'emplacement mis à disposition destiné à accueillir le distributeur est décomposé comme suit :

➤ **Pôle Culturel** – 285 Avenue d'Avignon, 84700 Sorgues.

- Un emplacement pouvant accueillir un distributeur automatique de dimensions maximales L 70 X H 200

Le distributeur automatique est destiné à la fourniture de :

- Boissons froides (eau plate et gazeuse, sodas) et boissons chaudes (café, divers thés, chocolats et soupes ;)

Durée : L'autorisation débutera le 01 Septembre 2023 et se terminera le 31 août 2028 (montage et démontagecompris).

Les conditions financières sont précisées dans les documents de consultation.

Code NUTS : FR826

Classification CPV : 42968100-0 - Distributeurs de boissons

Section III : Conditions de participation et procédure

Tous les candidats souhaitant participer à cette procédure peuvent retirer les documents de consultations gratuitement sur le profil d'acheteur de la Ville à l'adresse électronique suivante : <https://ledauphine-legales.com/>, site sur lesquels les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation en tapant l'intitulé de la consultation pour laquelle il souhaite postuler, à savoir « Distributeur automatique ».

Le dossier de consultation des entreprises précise les modalités de présentation des candidatures et des offres, les critères de sélection des offres et l'instance chargée des procédures de recours.

Date limite de réception des candidatures et des offres : **Jeudi 29 juin 2023 à 12h.**

Date d'envoi du présent avis : 08/06/2023